



CONTRAT DE LICENCE ALTIUM LLC – UTILISATEUR FINAL

ALTIUM LLC

Modifié en Mai 2018

IMPORTANT – A LIRE ATTENTIVEMENT

LE PRESENT CONTRAT DE LICENCE CONCLU ENTRE ALTIUM LLC ET L'UTILISATEUR FINAL EST UN ACCORD LÉGAL ENTRE VOUS (EN L'OCCURRENCE UNE PERSONNE PHYSIQUE OU UNE PERSONNE MORALE, CI-APRES DENOMMEE « VOUS ») ET ALTIUM LLC (CI-APRES DENOMME « ALTIUM ») DESTINE A RÉGIR VOTRE UTILISATION DE CERTAINES TECHNOLOGIES INFORMATIQUES DÉVELOPPÉES ET DISTRIBUÉES PAR ALTIUM SOUS LA FORME SOIT DE LOGICIELS INFORMATIQUES, DE MATERIELS INFORMATIQUES, DE MICROLOGICIELS, DE KITS DE DEVELOPPEMENT OU TOUTE AUTRE FORME, ASSOCIES A LA DOCUMENTATION DEDIEE (COLLECTIVEMENT DENOMMEE «LE MATERIEL SOUS LICENCE » TEL QUE DEFINI PLUS AMPLEMENT CI-APRES) ET AUX SERVICES CORRESPONDANTS. MERCI DE LIRE ATTENTIVEMENT CE DOCUMENT AVANT TOUTE VALIDATION MATERIALISEE PAR LE CLIC DE L'ICONE « J'ACCEPTÉ » OU « JE CONFIRME » ET AVANT D'UTILISER OU D'ENREGISTRER LE MATERIEL SOUS LICENCE. EN CLIQUANT SUR LES ICONES PRECITEES ET/OU EN UTILISANT OU EN ENREGISTRANT EN VUE D'UNE UTILISATION LE MATERIEL SOUS LICENCE, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIE PAR LES TERMES DU PRESENT CONTRAT DE LICENCE EN CE Y COMPRIS, SANS QUE CETTE ENUMERATION NE SOIT EXHAUSTIVE, LA PROPRIETE ET LES TERMES DE L'OCTROI DE LICENCE DES SECTIONS 2 ET 4, LES RESTRICTIONS DE LICENCE CONTENUES EN SECTION 3, LES DISPOSITIONS RELATIVES A LA CONFIDENTIALITE PREVUES EN SECTION 5, LES DISPOSITIONS DE SOUSCRIPTION (D'ABONNEMENT) (LE CAS ECHEANT) PREVUES EN SECTION 6, LES SERVICES D'HEBERGEMENT ALTIUM (LE CAS ECHEANT) PREVUES EN SECTION 8 ET LES LIMITATIONS DE RESPONSABILITE ET LES AVERTISSEMENTS PREVUS EN SECTIONS 12 ET 13. LE PRESENT CONTRAT PEUT ETRE COMPLETE SUR LE SITE WWW.ALTIMUM.COM AINSI QUE SUR LES PAGES DU SITE INTERNET DEDIE A LA SOCIETE ALTIUM. CERTAINES DISPOSITIONS DU PRESENT CONTRAT SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIEES ET DE NE PAS S'APPLIQUER EN FONCTION DE VOTRE LIEU DE SITUATION. DANS CERTAINS CAS, LE PRESENT CONTRAT COMPORTE DES DEROGATIONS A CERTAINES DISPOSITIONS CONDITIONNEES PAR LE TERRITOIRE CONCERNE. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES TERMES DU PRESENT CONTRAT, VOUS N'ÊTES PAS AUTORISE A UTILISER OU ENREGISTRER LE MATERIEL SOUS LICENCE ; SI VOUS AVEZ DEJA OBTENU OU ACHETE LE MATERIEL SOUS LICENCE MAIS QUE VOUS NE L'AVEZ PAS ENCORE UTILISE, MERCI DE RETOURNER SANS DELAI LEDIT MATERIEL A L'ENDROIT OU VOUS L'AVEZ OBTENU MOYENNANT REMBOURSEMENT (LE CAS ECHEANT) DE L'INTEGRALITE DES SOMMES D'ORES ET DEJA ACQUITTEES. ALTIUM EST AUTORISEE, DE SON PROPRE CHEF ET EN CONSIDERATION DE LA NECESSAIRE CONTINUITE DES SERVICES, A MODIFIER LE PRESENT CONTRAT MOYENNANT RESPECT D'UN PREAVIS DE 30 (TRENTE) JOURS ET/OU EN REPORTANT LES TERMES DE LA MODIFICATION SUR LA PAGE CORRESPONDANTE DE SON SITE INTERNET.

ALTIUM ET SES FOURNISSEURS DETIENNENT TOUS LES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE SUR LE MATERIEL SOUS LICENCE ; LE LOGICIEL EST DONNE EN LICENCE DANS LE CADRE D'UNE LICENCE D'UTILISATION ; IL N'EST PAS CEDE ; ET ALTIUM VOUS PERMET DE TELECHARGER, INSTALLER, FAIRE USAGE OU TIRER PROFIT DU LOGICIEL AINSI QUE DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE UNIQUEMENT DANS LE STRICT RESPECT DES TERMES DES CONDITIONS DU PRESENT CONTRAT. L'UTILISATION DE MATERIELS ET SERVICES PROPRIETE DE TIERS, ACCESSIBLES EN CONNEXION AVEC LE LOGICIEL, PEUT ETRE REGIE PAR D'AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEFINIS PAR LES TIERS CONCERNES.

LE LOGICIEL QUE VOUS AVEZ PRISE EN LICENCE EST SUSCEPTIBLE DE COMPORTER DES MECANISMES D'ACTIVATION OU TOUTE AUTRE TECHNOLOGIE DESTINEE A PREVENIR LES REPRODUCTIONS NON AUTORISEES. LE NON-RESPECT DU PROCESSUS D'ACTIVATION OU TOUTE TENTATIVE DE CONTOURNEMENT DE CE PROCESSUS PEUT AVOIR POUR CONSEQUENCE DE VOUS PRIVER DE L'UTILISATION DU LOGICIEL. EN OUTRE, TOUTE ACTION OU ACTIVITE TENDANT A MODIFIER OU CONTOURNER LES RESTRICTIONS MISES EN PLACE EN VUE DE LA REALISATION DE COPIES NON AUTORISEES ENTRAINE LA CESSATION IMMEDIATE DU PRESENT CONTRAT, CE INDEPENDAMMENT DE LA CONNAISSANCE PAR ALTIUM DE VOS ACTIVITES. TOUT USAGE ULTERIEUR DU LOGICIEL OU DE TOUT AUTRE MATERIEL OBJET DE LA LICENCE, POSTERIEUREMENT A LA CESSATION DU CONTRAT, VOUS EXPOSE A UNE ACTION EN VIOLATION DU DROIT DE REPRODUCTION SANS PREJUDICE DE TOUTE AUTRE RECLAMATION.

DANS L'HYPOTHESE OU L'UNE DES DISPOSITIONS DU PRESENT CONTRAT DEVENAIT INEFFICACE OU NULLE AU REGARD DES LOIS APPLICABLES DANS LE RESSORT DUQUEL VOUS RESIDEZ, LA DISPOSITION EN QUESTION SERA CONSIDEREE COMME SORTIE DE L'ENVIRONNEMENT CONTRACTUEL SANS QUE CELA N'AFPECTE NI NE MODIFIE LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS.

1. DEFINITIONS

Hormis si le contexte nécessite qu'il en soit autrement, les termes suivants auront, dans le contrat, les définitions suivantes :

- 1.1. « Altium » désigne Altium LLC.
- 1.2. « Produits Associés » signifie que deux ou plusieurs Produits commercialisés par Altium sont livrés ensemble en un pack unique. Lorsque les Produits sont fournis en tant que « Produits Associés », ils sont considérés et traités comme un Produit unique au regard de leur usage et de leur transfert. Vous n'êtes pas autorisé à installer un Produit associé, en totalité ou de manière séparée, sur un ordinateur ou un réseau local (« Réseau Local » tel que défini plus amplement ci-après) dans lequel un tel Produit Associé n'est pas donné en licence.
- 1.3. « Date effective » désigne la date de début d'exécution du présent Contrat conformément au matériel concerné donné en licence, qui correspondra à la date à laquelle vous obtiendrez le matériel donné en licence.
- 1.4. « Vous » désigne l'entité, soit la personne physique ou la personne morale bénéficiaire du matériel donné en licence.
- 1.5. « Produits » désigne toute application du logiciel pour ordinateur ou matériel informatique, micro-logiciel, documentation/ bibliothèque ou technologie bonus fournie en application du présent Contrat, incluant tous médias associés, matériels imprimés ou documentation électronique. Les Produits Altium incluent également toute mise à jour de logiciel, versions améliorées de logiciel, versions améliorées des configurations de logiciel, composants additionnels, services web et/ou suppléments qu'Altium est susceptible de mettre à votre disposition au titre des services d'inscription Altium ou en tant qu'extension si vous choisissez d'acheter de tels services ou fonctionnalités additionnelles en accord avec le présent accord.
- 1.6. « Edition Developer » désigne tout Produit Altium complété par le Kit Developer qui vous permet de créer les produits additionnels au Produit Altium.
- 1.7. « Kit Developer » désigne toute technologie additionnelle fournie lorsqu'une Edition Developer d'un Produit Altium est prise en licence. Le Kit Developer inclut les logiciels de programmation (spécifications d'interface), des exemples de code source et des Moteurs d'Exécution.
- 1.8. 1.8 « Moteurs d'Exécution » désigne les fichiers compilés de Moteurs d'Exécution de logiciels fournis ou inclus dans le Kit Developer.
- 1.9. « Micrologiciel » désigne du matériel informatique incluant des logiciels.
- 1.10. « Loi de Propriété Intellectuelle » désigne les brevets, droits de reproduction, droits de conception (enregistrés ou non), marques (enregistrées) ou le droit commun, masques, secrets des commerciaux, informations confidentielles sous toute autre forme de droits de propriété intellectuelle.
- 1.11. « Noyau » désigne un ensemble de données logiques ou d'informations utilisé dans le cadre de la mise en place des fonctionnalités spécifiques à certains composants dans le cadre d'un FPGA (Fiel Programmable Gate Array) ou un ASIC (Application Specific Integrated Circuit). Les Noyaux Altium sont fournis sous forme d'EDIF pré-synthétisé.

- 1.12. « Bibliothèque » désigne des fichiers de développement des logiciels informatiques fournis en tant que partie intégrante du matériel donné en licence ou dans certains cas, donné en licence séparément en tant qu'extension non indexable.
- 1.13. « Matériel donné en licence » désigne le matériel informatique, les micro-logiciels, les logiciels, les kits de développement, les extensions et les produits d'abonnement d'Altium (incluant, sans que cette liste soit limitative) tous les Produits groupés, Noyaux et Bibliothèque qui vous sont donnés en licence et fournis dans les conditions ci-dessous décrites. Ce matériel donné en licence est susceptible de contenir des packs logiciels préconfigurés ou tout pack de logiciels associé à des extensions additionnelles ou autres fonctionnalités fournis en tant que partie intégrante du service d'abonné fourni par Altium ou par l'un de ses revendeurs ou distributeurs.
- 1.14. « Produits Utilisateurs Licenciés » désigne tout circuit intégré, conçu, fabriqué ou distribué par vous ou pour votre compte qui contient tout ou partie de la Bibliothèque et qui a été conçue à partir du matériel donné en licence.
- 1.15. « Réseau Local » désigne un ensemble interconnecté d'ordinateurs situés sous le même site géographique (à l'exclusion d'ordinateurs situés sur d'autres sites géographiques, même s'ils sont connectés à l'ensemble d'ordinateurs) sur lesquels un ou plusieurs logiciels fournis en tant que partie du matériel donné en licence est installé.
- 1.16. « Usage Autorisé » désigne l'utilisation par vous du matériel donné en licence conformément aux prescriptions contenues dans les sections 2 et suivantes ainsi qu'aux autres dispositions contenues dans le présent contrat. S'agissant de la licence portant sur la technologie d'Altium Vault, l'usage autorisé inclut soit la production soit le développement, une licence séparée conférée par Vault étant nécessaire dans les deux cas. Dans l'hypothèse où un utilisateur utilise deux serveurs Vault dans le cadre de la production et des développements, la licence de production Vault ne peut pas être utilisée pour le développement et vice-versa.
- 1.17. « Système de Sécurité » désigne les méthodes pour permettre l'utilisation des matériels fournis par Altium dans le cadre de la licence ; elles ne peuvent être mises en œuvre que dans les conditions du contrat de licence et dans le but de prévenir tout contournement de nos méthodes.
- 1.18. « Spécifications » désigne les spécifications publiées par Altium concernant le matériel donné en licence.
- 1.19. « Système internet de licence de gestion » (Internet Based License Management System) désigne la page internet Altium www.altium.com ou toute autre adresse désignée par Altium à partir de laquelle le matériel donné en licence est mis à votre disposition sur demande. Les licences sur demande sont soumises à toutes les restrictions éventuellement applicables en fonction de leur nature ainsi que du secteur géographique concerné par les licences achetées et sont soumises à tous les autres termes et conditions du présent contrat de licence.
- 1.20. « Licence Continentale » désigne une licence pluri-utilisateurs, impliquant une utilisation du matériel donné en licence sur plusieurs sites sur un continent spécifique, par un nombre spécifié d'utilisateurs. Altium se réfère aux continents tels

que l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Europe, l'Afrique et l'Asie Pacifique excluant la Chine.

- 1.21. « Licence Globale » désigne une licence pluri-utilisateurs, impliquant une utilisation du matériel donné en licence sur plusieurs sites partout à travers le monde, par un nombre spécifié d'utilisateurs.
- 1.22. « Licence Site Unique » désigne une licence permettant l'utilisation du matériel donné en licence sur un seul site géographique par un nombre spécifié d'utilisateurs. Dans ce contexte, le terme « site géographique » désigne un site ayant un périmètre n'excédant pas 800 m². Vous êtes néanmoins autorisé à permettre l'utilisation du matériel donné en licence par un ou plusieurs de vos salariés situés de manière temporaire en-dehors du site géographique prédéfini (domicile du salarié, aéroport ou hôtel) à condition toutefois que le lieu de travail habituel soit situé sur le site pour lequel l'usage du logiciel est autorisé et à condition que le ou les salarié(s) ne permettent pas l'accès du logiciel à des tiers en-dehors du site géographique défini.
- 1.23. « Usage Temporaire » désigne l'usage du matériel donné en licence sur un site ou un territoire géographique non-couvert par la licence souscrite par vous, sachant que l'utilisation du matériel licencié doit : a) être temporaire et donc limitée dans le temps ; b) n'être en aucun cas le résultat d'une copie additionnelle du matériel donné en licence effectuée par vous ou installée sur un ordinateur d'une tierce partie ou sur un réseau informatique étranger ; c) en aucun cas être utilisé par une tierce partie, sauf dans les cas expressément autorisés ci-après ; et d) ne pas compromette les informations confidentielles concernant Altium ni ses secrets commerciaux. Ainsi, un exemple d'une utilisation temporaire serait l'hypothèse où vous auriez le matériel donné en licence sur un ordinateur portable dans le but d'en faire usage sur le site d'un cocontractant, partenaire commercial de votre société, qui serait lui-aussi lié par l'obligation de confidentialité et par toutes les autres restrictions concernant les matériels qui leurs sont divulgués. Dans cette hypothèse, vous êtes autorisé à montrer le matériel donné en licence audit cocontractant ; vous n'êtes en aucun cas autorisé à laisser une copie du matériel ou installer ledit matériel sur l'ordinateur du cocontractant ni sur son réseau.
- 1.24. « Abonnement Altium » désigne le choix annuel et non-remboursable fait par vous d'obtenir le matériel ci-après désigné d'Altium ou de l'un de ses revendeurs ou distributeurs durant la période définie en accord avec les conditions de paiement et de manière générale avec toutes les autres conditions prévues ci-après : les modifications essentielles apportées au Produit Altium, les mises à niveau, les mises à jour, les correctifs de Produit, les améliorations de Produit et les améliorations des informations de référence pour le logiciel sous licence et des services d'aide des matériels sous licence à travers les services d'aide d'Altium. Altium est autorisée à retirer toute fonctionnalité ou partie de l'abonnement Altium ou tout logiciel précédemment souscrit afin de procéder à tout développement complémentaire, rectification ou amélioration moyennant le respect d'un préavis de quatre-vingt-dix (90) jours ou en notifiant les changements intervenus sur le site Altium.

- 1.25. « Une Licence à Usage Académique » désigne (i) dans le cas de salariés (universités et personnels académiques), gestionnaires ou administrateurs de logiciels, personnel dédié à l'enseignement et à la recherche à but non-lucratif et exclusivement académique pour votre compte seulement dans le cadre de leur activité quotidienne en qualité de salariés du licencié et (ii) dans le cas d'étudiant, une nécessité liée aux exigences du cours ou de l'enseignement dispensé par vous ou par l'un de vos salariés. Tout autre usage est expressément interdit, en ce y compris, de manière non limitative :
- a) toute utilisation par toute personne dans le but de soutenir les travaux de recherche et de développement au profit de toute entité commerciale (à but lucratif) même si une partie de cette recherche et de ce développement est purement académique et
 - b) tout usage par toute personne au profit d'une agence gouvernementale ou pour toute entité à but non lucratif.
- 1.26. « Licence Limitée dans le Temps » désigne toute licence qui est définie ci-dessus mais limitée dans le temps. Certains Produits Altium ou fonctionnalités/caractéristiques des Produits peuvent n'être proposés que sur la base d'une Licence Limitée dans le Temps. Aucune Licence Limitée dans le Temps ne peut être reconduite pour une nouvelle période supplémentaire.
- 1.27. « Extension » désigne tout logiciel additionnel, caractéristique ou fonctionnalité que vous êtes susceptible de prendre en licence auprès d'Altium ou qui, dans certains cas, peut être fournis en tant que partie intégrante de l'abonnement Altium afin d'étendre les capacités d'un Produit Altium que vous avez pris en licence, tel que les Bibliothèques ou les couches additionnelles à la capacité de conception. Les licences d'extension sont toutes des licences limitées dans le temps telles que définies ci-dessus et donc non-remboursables.
- 1.28. Achat « In-App » désigne votre choix d'acheter une licence d'extension d'un Produit Altium en choisissant le mécanisme de paiement disponible avec le Produit lui-même.
- 1.29. « Services hébergés » ou « Services d'hébergement » désigne les services offerts par Altium aux fins d'héberger et de conserver les contenus et fichiers (ci-après « Contenus ») pour votre compte tels que plus amplement détaillés ci-dessous dans le but de permettre d'y accéder, personnellement ou par le biais de tiers, quelle que soit la situation géographique. En autorisant le service d'hébergement, tous vos contenus seront envoyés à Altium et conservés afin d'être librement accessibles par vous-même ou à partir de chaque appareil autorisé par ce service d'hébergement.

2. PROPRIETES ET LICENCE

- 2.1. « Propriété ». Les Produits sous licence vous sont donnés en licence, non vendus. Les matériels sous licence restent la propriété exclusive d'Altium et/ou de ses concédants et sont protégés par tous les droits de propriété intellectuelle applicables par le droit des contrats. En acceptant cette licence, vous reconnaissez que tous les droits de propriété

intellectuelle afférents aux matériels sous licence sont et demeurent la propriété exclusive d'Altium et/ou de ses concédants. Aucune disposition du présent contrat ne pourra être interprétée comme conférant par allusion, estoppel ou par tout autre procédé un droit de propriété, une licence ou un autre droit à l'exception des licences et droits qui vous sont expressément conférés aux termes du présent contrat ou tels que prévus par la loi.

2.2. « Terme de la licence ». Sous réserve ou en contrepartie du paiement de la redevance applicable, Altium vous concède, à titre non exclusif et non transférable, la licence vous permettant de :

2.2.1. utiliser les matériels sous licence, exclusivement pour la conception, la simulation, la mise en œuvre et la fabrication des Produits Utilisateurs sous Licence (Licensed User Products), dans le strict respect des usages autorisés et du nombre d'utilisateurs, du site géographique et de toutes les restrictions prévues par le présent contrat, telles qu'elles sont applicables au type de licence que vous avez acheté auprès d'Altium,

2.2.2. faire, avoir fait, utiliser, vendre ou distribuer des Produits Utilisateurs sous Licence, développés à partir des Matériels sous Licence ou, à votre choix, incorporant tout ou partie des Bibliothèques, et ce sans restriction territoriale, à vos propres acheteurs.

2.3. De temps à autre, Altium est autorisée à fournir à certains utilisateurs finaux des logiciels contenant des codes destinés à des essais expérimentaux ainsi qu'à des évaluations (susceptibles d'être soit alpha ou beta, ensemble « Beta Code »). La disposition suivante s'applique à ces Beta-Codes :

2.3.1. Le Beta-code vous est fourni en tant que bêta-testeur sous licence temporaire, non transférable et non exclusive, pour une utilisation expérimentale destinée à tester et évaluer le code bêta sans frais pendant une période de temps limitée spécifiée par Altium. En aucun cas, Altium ne sera tenue de remettre à titre commercial un Beta-Code sous quelque forme que ce soit. Si vous agissez en tant que testeur du Beta-Code pour le compte d'Altium, vous acceptez d'évaluer et de tester le Beta-Code sans compensation/contrepartie dans les conditions stipulées par Altium. Vous acceptez en outre de communiquer périodiquement à Altium vos rapports ou commentaires faisant état des erreurs ou suggestions d'amélioration du Beta-Code. Vous acceptez en outre, après réalisation de votre évaluation et des tests, de remettre sans délai à Altium un rapport écrit résumant votre évaluation du Beta-Code, et faisant état de ses forces, de ses faiblesses et des recommandations d'amélioration.

2.3.2. Vous acceptez de maintenir le Beta-Code confidentiel et de limiter l'accès au Beta-Code, en ce y incluant les méthodes et conceptions utilisées, uniquement aux lieux et aux personnes autorisées par Altium pour l'exécution du Beta-test. Vous acceptez que toute évaluation écrite et toute invention, amélioration de produits, modification ou développement effectués par Altium pendant ou postérieurement au présent contrat, en ce incluant, partiellement ou totalement, les termes de votre évaluation et de votre rapport, restent et demeurent la propriété exclusive d'Altium.

2.4. Usages restreints. Ce contrat vous garantit le droit d'installer et d'utiliser le Matériel sous licence en accord avec les termes de la licence conclue avec Altium. Nonobstant ce qui précède, Altium vous permet de faire un usage temporaire des Matériels sous licence tant que cet usage ne se matérialise pas par l'utilisation de davantage de copies des Matériels sous licence que vous n'êtes autorisé à utiliser dans la mesure où votre licence comporte les restrictions ci-après définies. Dans l'hypothèse où vous souhaiteriez élargir ou étendre votre utilisation ou migrer sur d'autres Produits ou fonctionnalités avec les Produits concernés, vous devez notifier ce souhait à Altium avant de procéder à l'extension de votre usage et redimensionner la licence en conséquence.

2.4.1. En aucun cas vous n'êtes autorisé a) à permettre aux filiales, succursales, divisions ou services de votre entreprise situés sur un autre site géographique, ni à des tiers, de copier, avoir accès à/ou faire usage de quelque partie que ce soit du Matériel sous licence, à moins que vous n'ayez souscrit la Licence Continentale ou la Licence Globale vous permettant un tel usage ; nonobstant ce qui précède, vous êtes autorisé à faire un usage temporaire des Matériels sous licence dans les conditions précisées à la section 2.3 ci-dessus ; b) à autoriser des tiers à accéder ou à faire usage de tout ou partie des Matériels sous licence, à moins que cet accès ou utilisation ne soient liés à un usage temporaire de votre part dans un but commercial légitime qui ne viole pas les termes du présent contrat, y compris, mais sans que cette limitation ne soit exhaustive, les restrictions concernant le nombre d'utilisateurs, si ces restrictions s'appliquent à votre Licence ; c) à copier le Matériel sous licence en vue d'un usage par vos filiales, succursales, divisions ou services ou tout autre tiers ; d) à autoriser davantage que le nombre de personnes autorisées à accéder ou faire usage du Matériel sous licence (qu'il s'agisse d'une licence unique ou d'une licence autorisant plusieurs utilisateurs) incluant tout usage temporaire, à moins que vous n'ayez négocié avec Altium une licence permettant à un nombre illimité d'utilisateurs d'accéder et d'utiliser les Matériels sous licence ; e) à autoriser des personnes situées en-dehors du territoire géographique visé par votre licence à utiliser le Matériel sous licence dans le cadre d'une flotte ou dans tout autre contexte ; ou f) à utiliser les Matériels sous licence dans des conditions non-conformes aux Usages Autorisés.

2.4.2. Dans l'hypothèse où vous avez pris en licence le Matériel sous licence en vue d'une utilisation sur un seul ordinateur, vous êtes autorisé à installer et à utiliser uniquement une seule copie des matériels, ce à n'importe quel moment, sachant que ladite copie ne peut être utilisée que par vous-même ; dans l'hypothèse où vous avez pris en licence le Matériel sous licence en vue d'un usage sur un seul ordinateur, a) vous êtes néanmoins autorisé à installer une seconde copie du Matériel sous licence sur un ordinateur maison uniquement dans le cadre d'une utilisation en connexion avec la licence concédée et selon les règles définies par ladite licence, à condition toutefois que cette seconde copie ne soit jamais simultanément utilisée avec la copie originale ; b) Vous pouvez

faire une sauvegarde, une copie d'archivage que vous devez installer et utiliser uniquement dans l'hypothèse où la copie originale des Matériels sous licence est perdue, endommagée ou rendue indisponible autrement que par l'utilisation ou la possession par une autre personne.

2.4.3. Dans l'hypothèse où vous avez pris en licence des Matériels sous licence dans le cadre d'une Licence Site unique, d'une Licence Continentale ou d'une Licence Globale, le présent contrat autorise toutes les personnes employées par vous ou engagées en qualité de contractant (à conditions que ces contractants se soient engagés aux termes d'un accord de confidentialité conforme) à utiliser simultanément les Matériels sous licence. A aucun moment le nombre de personnes autorisées à accéder ou à utiliser les Matériels sous licence ne peut excéder le nombre de personnes pour lequel vous avez pris la licence, incluant tout usage temporaire. Vous comprenez et acceptez qu'un usage non-conforme aux termes de la licence souscrite, soit en permettant à des personnes non-autorisées à utiliser les Matériels sous licence soit pour tout autre motif, constituerait non seulement une violation du présent contrat, mais également une violation des droits de reproduction et de propriété intellectuelle nationaux et internationaux. **TOUTE UTILISATION DES MATERIELS SOUS LICENCE PAR DES PERSONNES EXCEDANT LE NOMBRE AUTORISE OU A PARTIR DE SITES POUR LEQUEL LES MATERIELS SOUS LICENCE N'ONT PAS ETE DONNES EN LICENCE (A L'EXCEPTION DES USAGES TEMPORAIRES AUTORISES) OU PAR DES PERSONNES NON AUTORISEES ENTRAINERA LA RESOLUTION IMMEDIATE DU PRESENT CONTRAT, INDEPENDAMMENT DU MOMENT AUQUEL ALTIUM AURA DECOUVERT LES AGISSEMENTS. TOUT USAGE DES MATERIELS SOUS LICENCE POSTERIEUREMENT A CETTE RESOLUTION VOUS EXPOSE A DES POURSUITES POUR VIOLATION DES DROITS DE REPRODUCTION ET ENGAGERAIT VOTRE RESPONSABILITE.**

2.4.4. Vous pouvez augmenter le nombre de personnes ou de sites autorisés à utiliser les Matériels sous licence, ce à tout moment ; vous pouvez également élargir les spécificités et fonctionnalités de votre Matériel sous licence à travers des extensions ou par tout autre moyen, en vous acquittant auprès d'Altium de redevances complémentaires conformément au tarif en vigueur, à condition toutefois que ces personnes supplémentaires n'accèdent ou n'utilisent pas le Matériel sous licence ni n'utilisent les fonctionnalités additionnelles préalablement au paiement de la redevance de licence additionnelle. Dans l'hypothèse d'une violation de l'une quelconque des dispositions du présent contrat, la licence concédée cessera automatiquement, sans autre formalité du côté d'Altium et sans qu'il ne soit besoin que vous sollicitiez une telle cessation. Le fait qu'Altium n'ait pas été informée de la violation commise ne vous permet en aucun cas de contester l'existence de la violation, elle ne signifie pas non plus l'acceptation d'Altium ni sa renonciation à se prévaloir de la violation commise.

3. RESTRICTIONS D'USAGE COMPLEMENTAIRES, DIVULGATION ; DROIT DE LICENCE DES TIERS

- 3.1. Interdiction de tout usage autonome des Matériels sous licence. En aucun cas, vous n'êtes autorisé à vendre, concéder dans le cadre d'une licence ou commercialiser par tout autre moyen les Matériels sous licence en tant que produit autonome. Vous n'êtes autorisé à intégrer les Bibliothèques uniquement dans le cadre des Produits Utilisateurs sous Licence.
- 3.2. Interdiction de céder ou de partager. En aucun cas, vous n'êtes autorisé à divulguer, transférer, céder, publier, distribuer, mettre à disposition au sein d'un service bureau, louer, donner en crédit-bail ou à mettre à disposition d'une tierce personne les Matériels sous licence par tout autre moyen, que ce soit en totalité ou partiellement, sans le consentement préalable d'Altium ; vous pouvez néanmoins être autorisé à faire des utilisations temporaires des Matériels, et / ou à inclure dans les Produits Utilisateurs sous Licence les Bibliothèques fournies par Altium comme partie intégrante de celle-ci. Une telle autorisation d'utiliser les Bibliothèques dans des Produits Utilisateur sous licence ne vous autorise pas à les utiliser sur des produits concurrents des Matériels sous licence.
- 3.3. Interdiction de reproduction, ingénierie inverse et contournement. Sous réserve d'une limitation issue du droit applicable, vous comprenez ou acceptez qu'il vous est interdit de faire des copies non autorisées, de décompiler, de procéder à des travaux d'ingénierie inverse, de désassembler, modifier et en tout état de cause de réduire les Matériels sous licence, en tout ou partie, en une forme qui serait perceptible par une personne physique ; il vous est également interdit de divulguer à des tiers tout ou partie des Matériels sous licence sous une forme qui serait perceptible par une personne physique. Vous n'êtes pas autorisé à modifier le Produit Altium fourni avec les Matériels sous licence dans le but de contourner les restrictions d'usage imposées par le système de sécurité Altium fourni avec les Produits, ce quel que soit le mécanisme utilisé en vue de procéder au contournement, en ce y compris, sans que cette liste soit limitative, d'éventuelles méthodes de virtualisation ou toute autre méthode non encore connue à ce jour.
- 3.4. Restrictions à la divulgation. Vous n'êtes pas autorisé à fournir, divulguer ou mettre à la disposition de tiers, quel qu'en soit le moyen, y compris, mais sans que cette liste ne soit limitative, à vos filiales, succursales ou divisions (sauf si vous avez pris en licence les Matériels sous licence dans des conditions permettant une telle utilisation ou en relation avec les Usages Temporaires autorisés), ou à tout tiers, tout Matériel sous licence sans l'autorisation écrite préalable d'Altium ; vous pouvez néanmoins être amené à fournir les fichiers de programmation, en l'occurrence le fichier bit-stream ou PROM, à des tierces personnes sans accord préalable dans le cadre de la fabrication de Produits Utilisateurs sous Licence. Dans l'hypothèse où vous engageriez un contractant aux fins de vous assister dans le cadre de l'installation, l'exécution ou de toute autre utilisation des Matériels sous licence, vous vous assurerez au préalable que ledit contractant

n'est pas employé ou engagé auprès d'un concurrent d'Altium ; dans l'hypothèse où ce contractant était employé ou partenaire d'un concurrent, vous n'êtes pas autorisé à permettre à cette personne d'accéder aux Matériels sous licence ; dans l'hypothèse où ce contractant ne serait ni employé, ni engagé par un concurrent d'Altium, vous vous assurez que ce contractant s'engage dans les termes de la convention de confidentialité qui protège les Matériels sous licence dans des conditions conformes aux dispositions, notamment sur la confidentialité, du présent contrat.

3.5. Licence de tiers. LES DROITS DE LICENCE CONFERES PAR LE PRESENT CONTRAT PORTENT UNIQUEMENT SUR LES MATERIELS SOUS LICENCE DEVELOPPES POUR ET PAR ALTIUM. VOUS COMPRENEZ ET ACCEPTEZ QUE LES MATERIELS SOUS LICENCE SONT SUSCEPTIBLES DE CONTENIR LES LOGICIELS INFORMATIQUES AINSI QUE DES ELEMENTS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE APPARTENANT A DES TIERS ET QUE LA LICENCE DE CES ELEMENTS DE LOGICIELS ET DE PROPRIETE INTELLECTUELLE APPARTENANT A DES TIERS NE PORTENT QUE SUR LEUR UTILISATION A DES FINS DE DEVELOPPEMENT. VOUS COMPRENEZ ET ACCEPTEZ QU'IL VOUS APPARTIENT, SOUS VOTRE PROPRE RESPONSABILITE, A L'EXCLUSION DE TOUTE OBLIGATION OU RESPONSABILITE A LA CHARGE D'ALTIUM, DE DETERMINER, LE CAS ECHEANT, QUELLE LICENCE DE TIERS VOUS DEVEZ OBTENIR EN RELATION AVEC CES LOGICIELS INFORMATIQUES OU ELEMENTS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE APPARTENANT A DES TIERS DANS LA PERSPECTIVE D'UNE DISTRIBUTION COMMERCIALE DES PRODUITS DANS LESQUELS CES LOGICIELS INFORMATIQUES OU ELEMENTS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE APPARTENANT A DES TIERS SERAIENT INTEGRES DANS VOS PRODUITS. VOUS ACCEPTEZ D'INDEMNISER, DE DEFENDRE ET DE TENIR ALTIUM, CES REPRESENTANTS, DIRECTEURS, PREPOSES, FILIALES, AFFILIES, REVENDEURS ET DISTRIBUTEURS QUITTES ET INDEMNES DE TOUTE CONDAMNATION EVENTUELLE EN CE Y COMPRIS, SANS QUE CETTE LISTE NE SOIT LIMITATIVE, DES FRAIS D'AVOCATS, DES FRAIS D'EXPERTISE GENERES PAR TOUT MANQUEMENT A OBTENIR OU MAINTENIR LES LICENCES DE TIERS REQUISES.

3.6. Indemnité pour Application Spécifique. Dans l'hypothèse où vous utilisez le Matériel sous licence en relation avec une ou plusieurs des applications ci-après décrite(s), vous indemniserez, défendrez et tiendrez Altium et ses représentants, directeurs, préposés, filiales, affiliés, revendeurs et distributeurs quittes et indemnes de toute demande en justice, frais, dommages-intérêts, dépenses et frais d'avocat raisonnables générés, directement ou indirectement, par toute plainte à titre de préjudice personnel, décès ou autres dommages générés par une utilisation non conforme ou non autorisée, même si dans cette plainte/demande il est allégué que Altium a été négligeant s'agissant de la conception des Matériels sous licence : les opérations relatives au système d'armes, les installations nucléaires, aux transports de personnes, à l'aviation, aux ordinateurs ou équipements commandant des respirateurs artificiels (incluant des équipements de réanimation ou greffe chirurgicale), de contrôle de la pollution, de gestion des substances dangereuses ou toute application qui, en cas de défaut des Produits Utilisateurs sous Licence, serait susceptible d'entraîner des blessures ou des décès.

- 3.7. Certificat de conformité. Durant la durée du présent contrat, Altium est autorisée à vous demander la communication, dans un délai de trente (30) jours à compter de sa demande écrite, toute documentation de nature à appuyer et certifier l'utilisation des Matériels sous Licence conformément aux termes et conditions du présent contrat.

4. DROIT DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Vous prenez acte de ce que tous les droits de propriété intellectuelle sur les Matériels sous licence sont et demeurent la propriété exclusive d'Altium et de ses concédants. Aucune disposition du présent contrat ne peut être interprétée comme étant de nature à vous conférer, par interprétation, estoppel ou par tout autre moyen, la propriété, la licence ou tout autre droit à l'exception des licences et droit expressément conférés par les présentes. L'intégration de toute Bibliothèque dans les Produits Utilisateurs sous Licence ne vous confère en aucun cas un quelconque droit de propriété ou tout autre droit sur ses Bibliothèques, ni sur les travaux dérivés.

5. CONFIDENTIALITE

Vous prenez acte et acceptez que les Matériels sous licence et toutes les autres informations qui vous sont communiquées par Altium, ses revendeurs ou distributeurs dans le cadre du présent contrat, sont considérés comme confidentiels et ne peuvent être divulgués en-dehors des conditions expressément prévues par ce contrat. Vous reconnaissez et acceptez que les Matériels sous licence constituent des secrets commerciaux et des informations dont la propriété appartient à Altium ou à des tiers. Vous acceptez de ne mettre les Matériels sous licence à disposition que de vos préposés ou collaborateurs/contractants indépendants qui ne sont liés en aucune manière à des concurrents d'Altium et qui sont eux-mêmes liés à vous. Vous acceptez d'utiliser des garanties suffisantes pour assurer la confidentialité des matériels sous licence d'Altium et en aucun cas inférieurs à la norme de protection généralement utilisée dans l'industrie des semi-conducteurs ou de l'EDA pour des matériaux similaires.

6. SERVICES EN LIGNE

- 6.1. Accessibilité et utilisation des services en ligne. Les Matériels sous licence vous permettent d'accéder à des sites internet gérés par Altium ou par des tiers, proposant un certain nombre de biens ou services (ci-après : « Services en ligne »). L'accès et l'utilisation de chacune de ces pages internet ou de chacun des services en ligne sont entièrement régis par les termes, conditions et clauses limitatives de responsabilité de chacun des sites internet ou en connexion avec les services en ligne concernés. Altium est autorisée, à tout moment et de sa propre initiative, à supprimer, transformer ou modifier les conditions d'accès à ses sites internet ou à ses services en ligne.
- 6.2. Absence de liens avec des tiers - fournisseurs de services en ligne. Altium n'endosse ni n'accepte aucune responsabilité

au titre des sites internet ou services en ligne proposés par des tiers, ce même dans l'hypothèse où Altium intègre des références ou des liens sur ses pages internet ou son propre site internet. Toute communication ou accord entre vous et une tierce partie portant sur l'accès ou l'usage de tels sites internet ou de tels services en ligne, incluant, sans que cette énumération soit limitative, les conditions de mise à disposition et de paiement, sont conclus uniquement entre vous et ladite tierce partie. En aucun cas, Altium ne sera responsable à votre égard des manquements, erreurs ou déficiences des sites internet de tiers ou de tiers-fournisseurs de services en ligne, ce en accord avec la réglementation applicable.

6.3. Votre risque. **SAUF ACCORD EXPRES ET SEPARÉ CONTRAIRE CONCLU ENTRE ALTIUM ET VOUS, VOUS COMPRENEZ ET ACCEPTEZ QUE TOUT ACCÈS EN VUE D'UN USAGE DE SITES INTERNET DE TIERS OU DE SERVICES EN LIGNE FOURNIS PAR DES TIERS SE FAIT À VOS RISQUES ET EST SOUMIS AUX CAUSES DE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ, TELLES QUE PRÉVUES AUX SECTIONS 12 ET 13 CI-APRÈS.**

6.4. Système internet de licence de gestion. Dans l'hypothèse où vous avez donné en licence le Matériel sous licence appartenant à Altium sur la base du système sur demande, de manière à ce que votre accès auxdits Matériels se fasse via le système de gestion de licence via internet, vous comprenez et acceptez que vous ne bénéficiez d'aucune garantie que ce système de licence de gestion via internet sera accessible à tout moment et vous comprenez et acceptez que ce système peut le cas échéant être inaccessible en raison d'opérations de maintenance, de réparation ou pour toute autre raison.

7. SERVICES D'ABONNEMENT ALTIUM

7.1. Altium et/ou ses revendeurs/distributeurs proposent des services d'abonnement Altium d'une durée d'un an, non remboursable, le cas échéant sur une base élargie en fonction de vos achats. Si vous choisissez de souscrire aux services d'abonnement Altium dans le cadre de votre licence initiale des Matériels sous licence, postérieurement à la licence initiale ou dans le cadre d'une reconduction (pour les clients existants), ce choix se fait en accord avec les termes et conditions contenus à la présente section 7.

7.2. Si vous souscrivez au service d'abonnement, vous acceptez de fournir à Altium et/ou à ses distributeurs ou revendeurs les informations suivantes : a) les informations contacts vous concernant que vous acceptez de réactualiser en cas de modifications intervenues durant l'exécution du présent contrat ; et b) la durée pour laquelle vous souhaitez vous abonner aux services d'abonnement Altium. Une fois le processus de souscription au service d'abonnement effectué, votre accès à ce service sera renouvelé automatiquement pour une durée d'un an (ou une durée plus longue si vous avez négocié en ce sens avec Altium) sauf si vous avez préalablement choisi expressément de mettre fin à votre

abonnement. Durant 30 à 60 jours avant la fin de chaque terme annuel (sur la base de la date des autres achats), Altium vous notifiera l'arrivée du terme de votre accès au service d'abonnement et vous adressera une facture de renouvellement pour l'année suivante (ou pour la durée plus longue le cas échéant négocié avec Altium) ; vous acceptez de payer cette facture en totalité à la date mentionnée sur ladite facture. Dans l'hypothèse où vous choisissez de ne pas renouveler votre abonnement aux services d'abonnement, votre accès auxdits services cessera à la date d'expiration contractuelle

8. SERVICES HEBERGES

- 8.1. Localisation. Si vous choisissez de souscrire aux services hébergés d'Altium, vous comprenez et acceptez au titre de ces services qu'Altium est susceptible de vous permettre d'accéder à tous vos contenus à partir de votre situation géographique, quelle qu'elle soit. Pour ce faire, Altium est tenue de collecter et d'utiliser les données en lien avec votre localisation et votre compte. Vous acceptez qu'Altium collecte, utilise, transmette et traite ces données de localisation et de comptes dans le cadre de ses services. Vous pouvez faire connaître à Altium votre volonté de mettre fin à cette autorisation à tout moment en désactivant l'option de localisation sur votre appareil (vos appareils).
- 8.2. Disponibilité des services. Les services hébergés ou les spécifications et fonctionnalités spécifiques associés peuvent ne pas être accessibles à tout moment et à tout endroit. Altium ne garantit en aucun cas que les services hébergés seront continuellement et à tout moment en état de fonctionnement optimal, ni accessibles à tout endroit, de sorte que l'accès à vos contenus ne peut être garanti de manière générale.
- 8.3. Facturation et paiement. Les services hébergés sont facturés et doivent être acquittés pour une période d'un an, par avance. Les redevances au titre des services hébergés ne sont pas remboursables. Au même titre que pour les services d'abonnement, vous pouvez opter pour un prélèvement automatique des redevances de renouvellement, les prélèvements automatiques n'étant toutefois pas obligatoires ; en cas de mise en place de prélèvements automatiques, vous pouvez à tout moment révoquer l'autorisation préalablement donnée. En cas de prélèvement automatique des redevances de renouvellement, vous acceptez de communiquer à Altium toute modification au regard des données de votre carte de crédit dans la perspective du processus de renouvellement. Environ 30-60 jours avant la fin de chaque terme annuel, Altium vous informera de l'expiration de la période contractuelle et vous adressera une facture au titre de la redevance due pour la période de reconduction et/ou vous informera que votre carte de crédit associée à votre compte sera débitée du fait de la reconduction automatique. Dans l'hypothèse où vous choisissez de ne pas renouveler l'adhésion aux services d'hébergés ou si les informations précédemment communiquées au titre de la carte de crédit en vue du renouvellement automatique ne sont plus valables et qu'aucune mise à jour des données relatives à la carte

de crédit n'a été faite ou aucun autre paiement effectué, Altium se réserve le droit de révoquer ou restreindre l'accès à vos contenus stockés par le biais des services hébergés d'Altium à l'expiration de votre période d'abonnement.

- 8.4. Mise à jour du stockage privé. Certains produits Altium nécessitent le recours aux services hébergés, ce qui implique que votre contenu peut le cas échéant être accessible publiquement moyennant une limitation des hébergements privés. Vous pouvez en tout état de cause acheter des services d'hébergement privés de stockage pour des durées limitées et moyennant une redevance non remboursable.
- 8.5. Annulations et remboursements. Les montants payés au titre des services hébergés ne sont pas remboursables sauf dispositions contraires prévues par la loi applicable. Vous pouvez en tout état de cause annuler les services en contactant Altium dans un délai de quinze (15) jours suivant la date d'acquisition initiale. En fonction des dispositions impératives de la loi applicable, ces dispositions sont susceptibles de varier et impliquer des remboursements partiels.
- 8.6. Votre compte de Services hébergés. Dans le cadre de votre abonnement aux services hébergés, il vous sera demandé d'établir un compte (le « Compte ») et renseigner le code d'identification et les informations personnelles à des fins de sécurité. Il vous incombe de conserver les codes d'accès et d'identification secrets et confidentiels. Vous vous engagez à mettre à jour sans délai les informations sur votre compte dans l'hypothèse de changements intervenants durant la période d'utilisation des Services hébergés. Vous autorisez en outre Altium à stocker et utiliser les informations personnelles permettant de vous identifier et que vous avez communiquées lors de la mise à jour et d'utilisation de votre compte. Altium s'engage à protéger toute information d'identification personnelle communiquée par vous conformément à la politique de respect de la vie privée d'Altium que vous pouvez consulter sur les sites suivants www.altium.com, www.circuitmaker.com, www.circuitstudio.com ou www.pcbworks.com.
- 8.7. Activités interdites. Dans le cadre de l'utilisation des Services hébergés, vous vous interdisez de : a) télécharger, poster, enregistrer ou transmettre tout contenu qui serait illégal, relevant du harcèlement, à caractère pornographique, à caractère violent, à caractère diffamatoire ou de nature à violer la vie privée de tiers ; b) stocker tout contenu qui violerait les droits de propriété intellectuelle de tiers ; c) enregistrer tout contenu qui contiendrait des secrets commerciaux appartenant à des tiers que vous n'êtes pas autorisé à posséder ou que vous possédez de manière frauduleuse ; d) télécharger ou stocker tout contenu contenant des virus ou tout code informatique destinés à interférer, détruire ou préjudicier aux Services hébergés ou à son fonctionnement normal ; e) Prendre des mesures qui transgressent ou surchargent la capacité du réseau des Services hébergés ; f) Utiliser les Services Hébergés à toute fin contraire à la loi, y compris, sans que cette liste ne soit limitative, le développement d'armes ; ou g) utiliser les Services hébergés ou tenter d'utiliser ces services dans le but de recueillir des informations ou données personnelles de tout autre utilisateur des services.

- 8.8. Sauvegarde de vos contenus. Vous êtes responsable de sauvegarder l'ensemble du contenu que vous stockez à travers les Services hébergés. Altium ne supporte aucune garantie ni responsabilité en cas de perte, disparition, endommagement ou altération de vos contenus. Altium ne supporte aucune garantie ou responsabilité, ne garantit pas que tous les sites par le biais desquels vous accédez à vos contenus seront toujours accessibles ou disponibles de sorte que vous renoncez à tous droits de réclamer des dommages et intérêts en cas d'impossibilité d'accéder à vos contenus ou dans l'hypothèse où le site serait inaccessible.
- 8.9. Suppression des contenus. Vous comprenez et acceptez qu'Altium ne supporte aucune responsabilité au titre de vos contenus dans le cadre des Services hébergés. Altium se réserve le droit, à tout moment, de déterminer si ce contenu est en accord avec le présent contrat, d'en retirer ou modifier tout ou partie dans l'hypothèse où elle constaterait que ce contenu en violerait les termes ou les droits de tiers.
- 8.10. Informations sur la violation des droits d'auteur – DMCA. Dans l'hypothèse où vos contenus incluraient des droits d'auteur et où vous constatez que ces droits auraient été violés par une ou plusieurs personnes utilisant les Services hébergés aux fins de stockage, merci de contacter Altium dans les conditions prévues dans la notice collective relative aux droits d'auteur www.altium.com. Altium est susceptible de suspendre ou de fermer les comptes, d'en retirer certains contenus conformément aux Digital Millennium Copyright Act (DMCA).
- 8.11. Licence de votre contenu. En acceptant d'utiliser les Services hébergés, vous conférez à Altium le droit de licence non exclusif, non limité territorialement et gratuit, sur toute la durée d'utilisation des Services hébergés, de distribuer, reproduire, modifier, adapter, publier, traduire et communiquer publiquement le contenu afin de le rendre accessible aux autres utilisateurs des Services hébergés, ce conformément aux termes de votre achat des Produits Altium. En téléchargeant tout contenu destiné à un accès public ou aux autres utilisateurs des Services hébergés, vous affirmez et garantissez que ces contenus vous appartiennent ou vous ont été donnés en licence dans des conditions permettant un accès public.
- 8.12. Droits de propriété. Vous reconnaissez et acceptez qu'Altium détienne tous droits, titres et intérêts aux Services hébergés, y compris, mais sans s'y limiter, son interface utilisateur, son code, ses scripts et les logiciels utilisés dans le cadre de son exploitation, qui vous sont fournis dans le cadre des Services hébergés. Vous acceptez de ne copier, ni reproduire ni détourner aucune partie des Services hébergés pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, à des fins de concurrence avec les Services hébergés.
- 8.13. Licence d'Altium. Dans le cadre de votre utilisation des Services hébergés, Altium vous conseille une licence non exclusive, non limitée territorialement et non transférable d'utilisation de tout logiciel mis à votre disposition dans le cadre des Services hébergés. En aucun cas, vous n'êtes autorisé à procéder à de l'ingénierie inverse, à décompiler ou

à tenter par tout autre moyen de découvrir le code-source desdits logiciels, ni à tenter de vendre, louer sous licence, céder ou donner en garantie l'un de ces logiciels.

- 8.14. Garanties et renonciations. Vous acceptez d'indemniser, de défendre et de tenir Altium, ses représentants, directeurs, affiliés, préposés et agents quittes et indemnes de toute dépense (incluant les honoraires d'avocat raisonnables), pertes, plaintes ou demandes émanant de tiers au titre de tout contenu confié par vous en vue du stockage sur les Services hébergés à moins que vous ne puissiez être tenu pour responsable de ces pertes ou plaintes conformément au droit applicable. Vous comprenez et acceptez que vous renoncez à tout droit de poursuivre en justice ou d'engager toute action à l'encontre d'Altium au motif de toute décision prise par Altium de retirer le contenu des Services hébergés, d'interdire votre accès à ce contenu au motif de la violation de vos obligations en tant qu'utilisateur des Services hébergés et/ou de suspendre ou mettre fin à votre accès aux Services hébergés entièrement durant toute enquête fondée sur une violation supposée des termes du présent contrat.
- 8.15. Altium est autorisée à tout moment à modifier les spécifications et fonctionnalités des Services hébergés et vous en informera soit par e-mail adressé à l'adresse communiquée par vous ou en notifiant ces modifications sur sa page internet.

9. ACHATS INTEGRES

Certains produits Altium contiennent une fonctionnalité permettant l'achat intégré de licences d'extension temporaire et certains produits. Pour vous permettre d'acquérir ces licences, il vous sera demandé de créer un compte et de renseigner les informations personnelles, en particulier vos choix de paiement. En respectant les procédures afférentes à ces achats intégrés, vous acceptez de payer toute redevance afférente à ces achats, redevance non remboursable durant la période d'utilisation de ces extensions ; vous pouvez également bénéficier d'un avoir partiel à valoir sur un prochain achat dans l'hypothèse où vous déclarez ne pas avoir besoin d'extension pour la période pour laquelle vous l'aviez initialement souscrite. Dans l'hypothèse où vous souhaiteriez étendre la période d'utilisation de ces licences temporaires, vous devez procéder à un paiement intégré complémentaire avant l'expiration de la date de la licence en cours. En l'absence de paiement, la licence temporaire d'extension cessera et ces extensions ne seront plus accessibles sauf si vous procédez à un nouvel achat ultérieurement. Altium maintiendra toutes les informations personnelles permettant votre identification communiquées par vous lors de l'achat intégré dans les termes de sa police de respect de la vie privée accessible sur les sites www.altium.com, www.circuitmaker.com, www.circuitstudio.com ou www.pcbworks.com En sus des achats intégrés, les licences d'extension peuvent être acquises directement ou sur les sites visés ci-dessus.

10. DUREE, CESSATION

Ce contrat s'applique à compter de la date d'effet et demeurera en vigueur soit a) durant toute la période de souscription du Matériel sous licence dans l'hypothèse d'une licence limitée dans le temps ou b) jusqu'à la résiliation dans l'hypothèse où la licence des Matériels sous licence a été souscrite pour une indéterminée. Les licences temporaires cesseront sans qu'il soit nécessaire de procéder à la résiliation des autres licences qui vous ont été concédées. Vous pouvez faire cesser cette charge à tout moment en détruisant les Matériels sous licence et toute copie desdits Matériels. Cette charge sera résiliée sans aucune formalité de la part d'Altium en cas de violation de toute disposition contenue dans le présent contrat, que vous bénéficiez d'une licence des Matériels sous licence à titre temporaire ou sans limitation de durée, sans préjudice de votre obligation de payer les redevances afférentes à la période antérieure à la résiliation. Après résiliation du présent contrat, les licences, droits et accords conférés par les présentes ainsi que toutes les obligations engendrées par elles cesseront, sauf si le présent contrat en dispose autrement ; vous serez alors tenu de détruire les Matériels sous licence, en ce y compris les copies et toute la documentation qui s'y rapporte. Les dispositions du présent contrat qui, par nature, subsisteraient après cessation demeureront pleinement en vigueur et continueront à s'appliquer à vous.

11. USAGE GOUVERNEMENTAL

Les Matériels sous licence comportent des logiciels informatiques commerciaux développés exclusivement aux frais d'Altium. De ce fait, conformément aux dispositions de la United States Federal Acquisition Regulations (FAR) section 12.212 et Defense FAR Supplément section 227.7202, toute utilisation, copie ou divulgation des Matériels sous licence par ou pour le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique est soumise aux restrictions prévues dans le présent contrat. Le fabricant est Altium LLC, Ste 700 4225, Executive Square, La Jolla, CA 92037, United States.

12. LIMITATIONS DE RESPONSABILITES ET EXONERATIONS

CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS OU LIMITENT L'EXCLUSION DE CERTAINES RESPONSABILITES. DE CE FAIT, SI VOUS ETES DOMICILIE DANS LE RESSORT DE CES JURIDICTIONS, CERTAINS CAS D'EXCLUSION DE RESPONSABILITES PREVUS AUX PRESENTES SONT SUSCEPTIBLES DE NE PAS S'APPLIQUER. LES MATÉRIELS LICENCIÉS, LES SERVICES D'ABONNEMENT ET LES SERVICES HÉBERGÉS SONT FOURNIS «EN L'ÉTAT», SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE, IMPLICITE OU LÉGALE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE RÉELLE OU IMPLICITE EN MATIÈRE DE NON CONTREFAÇON, DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. La seule responsabilité d'Altium et votre recours exclusif en cas de toute défaillance des Matériaux sous licence, des Services d'abonnement ou des Services hébergés, pendant les quatre-vingt-dix (90) premiers jours après réception par vous des produits et services, sera limitée à la correction ou à la réparation des erreurs ; si, de l'avis d'Altium, la correction ou

la réparation n'est pas commercialement réalisable, le contrat sera résilié et les redevances perçues par Altium au titre de ces produits et services remboursées. En cas de défaillance de l'un quelconque des Matériels sous Licence dans l'exécution conforme à ses spécifications après cette période de quatre-vingt-dix (90) jours, Altium n'a aucune obligation de remplacer le Matériel ou de vous rembourser les sommes en relation avec cette défaillance. Altium ne garantit pas que les fonctions contenues dans les Matériels sous Licence, l'Abonnement ou les Services Hébergés répondent à vos exigences, ou que l'exploitation de l'un de ceux-ci soit ininterrompue ou exempte d'erreurs, ou que des défauts de l'un d'eux soit corrigé. En outre, Altium ne garantit ni ne fait aucune représentation concernant votre utilisation ou les résultats de votre utilisation des Matériels sous licence, des Services d'abonnement ou des Services hébergés en termes d'exactitude, de fiabilité ou autre. Si une partie des Documents sous Licence vous est livrée par Altium au lieu d'être obtenue par vous sur Internet, cette livraison est exempte de frais de port (F.O.B) et vous assumez tous les risques de perte.

13. LIMITATION DE RESPONSABILITE

CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE RESPONSABILITÉ PAR LES VENDEURS OU LES FOURNISSEURS DE SERVICES. DANS LA MESURE OU CES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS SONT INTERDITES DANS LA JURIDICTION DANS LE RESSORT DUQUEL VOUS ÊTES SITUÉ, CERTAINES DES EXCLUSIONS OU LIMITATIONS DÉCRITES CI-DESSOUS PEUVENT NE PAS VOUS ETRE APPLICABLES. TOUTE RESPONSABILITÉ D'ALTIMUM EN CE QUI CONCERNE TOUTE VIOLATION DE SES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES DÉCOULANT DU PRÉSENT CONTRAT ET TOUTE REPRÉSENTATION, DÉCLARATION OU ACTE DELICTUEL, Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU LA CONDUITE INTENTIONNELLE RELATIVEMENT À CE CONTRAT (C'EST-A-DIRE UN QUELCONQUE "CAS DE DEFAILLANCE") SERA LIMITÉ À L'OCTROI DE DOMMAGES ET INTERETS D'UN MONTANT ÉGAL À TOUS LES FRAIS QUE VOUS AUREZ PAYÉS À ALTIMUM DANS LES PRÉCÉDENTS DOUZE (12) MOIS AU TITRE DES PRODUITS OU SERVICES SOUSCRITS. NONOBTANT CE QUI PRECEDE, ALTIMUM NE SERA PAS RESPONSABLE ENVERS VOUS DE TOUT ÉVÉNEMENT OU DÉFAUT RELATIF A TOUTE PERTE DE DONNÉES, DE BÉNÉFICES, DE VOLONTE OU DE TOUT TYPE DE DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS, EXEMPLAIRES OU CONSECUTIFS (Y COMPRIS LES PERTES OU LES DOMMAGES DONT VOUS AUREZ SOUFFERT EN RAISON D'UNE ACTION D'UN TIERS), MEME - SI CE DOMMAGE ÉTAIT RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE OU SI ALTIMUM AVAIT ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ QUE VOUS ENCOURIEZ CE DOMMAGE - SI CE CAS DE DEFAILLANCE AVAIT ETE SIGNALÉ COMME ÉTANT BASÉ SUR LE CONTRAT, LA RESPONSABILITE DELICTUELLE, LA LOI STATUTAIRE OU AUTRE. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE, NONOBTANT L'ECHEC DE L'ATTEINTE DU BUT ESSENTIEL DE L'OPERATION, DANS LA LIMITE DE CE QUI EST AUTORISÉ PAR LA LOI. RIEN DANS CETTE SECTION NE VOUS CONFÉRERA DE DROIT OU RECOURS

AUXQUELS VOUS N'AURIEZ PAS LÉGALEMENT DROIT. VOUS RECONNAISSEZ QUE, SAUF DANS LES CONDITIONS DEFINIES CI-APRES, AUCUNE PROMESSE, REPRESENTATION, GARANTIE OU ENGAGEMENT NE VOUS ONT ETE FAITS PAR ALTIUM OU A TOUTE PERSONNE EN VOTRE NOM, RELATIVEMENT A LA RENTABILITE OU A TOUS AUTRES CONSEQUENCES OU AVANTAGES OBTENUS PAR L'UTILISATION DES MATERIELS SOUS LICENCE. VOUS NE VOUS REPOSEZ QUE SUR VOS PROPRES COMPÉTENCES ET SUR VOTRE JUGEMENT POUR L'ACQUISITION DES MATÉRIELS SOUS LICENCE. Le présent contrat n'a pas pour objet d'exclure, de restreindre ou de modifier toute responsabilité d'Altium en vertu de la loi applicable en vertu de la juridiction dans laquelle les Matériels sous licence sont licenciés, dès lors que cette loi interdit, restreint ou modifie toute partie de la limitation de responsabilité stipulée dans le présent Contrat, tel que La Loi sur la concurrence et la consommation de 2010, ou toute loi similaire.

14. RESTRICTIONS A L'EXPORTATION

En fonction de la juridiction dans laquelle les Matériels sous Licence sont pris en licence, où dans laquelle l'Abonnement est souscrit ou les Services Hébergés sont utilisés, le présent contrat peut être soumis à certaines restrictions gouvernementales en matière d'exportation et autres ; vous devez vous conformer à toutes les lois applicables en la matière. Vous acceptez de ne pas exporter ou réexporter les Matériels sous licence, les images de référence ou la documentation qui l'accompagne, ni à utiliser l'Abonnement Altium ou les Services hébergés sous quelque forme que ce soit sans les licences gouvernementales appropriées. Le non-respect de cette disposition constitue une violation substantielle du présent contrat et entraînera sa résiliation automatique, qu'Altium en ait ou non eu connaissance à l'époque. Les Matériels sous licence ou tout logiciel associé à l'abonnement Altium ou aux Services hébergés ne peuvent être exportés ni réexportés dans des pays sous embargo des États-Unis ni b) à toute personne figurant sur la liste des ressortissants spécialement désignés du département du Trésor des États-Unis ou liste d'entités. En utilisant les Matériels sous Licence, l'Abonnement Altium ou les Services Hébergés, vous déclarez que vous n'êtes pas situé dans un tel pays atteint par la restriction ci-dessus décrite ni ne figurez sur une telle liste.

15. TIERS BENEFICIAIRE

Vous comprenez que des parties des Matériels sous licence et de la documentation associée peuvent avoir été concédées à Altium par des tiers et que ces tierces parties sont désignés en tant que tiers bénéficiaires des dispositions du présent contrat.

16. AFFECTATION

Except as otherwise set forth herein, neither this EULA, nor any interest herein or part hereof, will be transferable or assignable by You or, by operation of law or otherwise, without Altium's prior written consent, and including whether such transfer or assignment is by operation of law, agreement of merger, sale of assets or otherwise. Altium may assign, transfer or delegate

any of its rights or obligations hereunder to any affiliated or subsidiary company of Altium or any company acquiring all or substantially all of the assets of Altium LLC, or its ultimate parent entity.

17. DROIT APPLICABLE

Le présent contrat est régi par les lois de l'État de Californie, États-Unis d'Amérique, sans référence à et à l'exclusion des règles de conflits de lois ou de tout autre système juridique ou jurisprudentiel. Si les Matériels sous Licence sont acquis au sein de l'Union Européenne, le présent contrat est régi par les lois anglaises, sans référence et à l'exclusion des règles de conflits de lois ou de tout autre système juridique ou jurisprudentiel. Aucune disposition du contrat ne sera interprétée de manière à limiter ou à exclure les droits ou obligations de l'une ou l'autre partie (s'il y en a) dès lors qu'une telle limitation ou exclusion est considérée comme illégale en vertu des lois nationales applicables et, le cas échéant, celles des Etats Membres de l'Union européenne qui transposent les directives du Conseil des Communautés européennes. Les parties renoncent expressément à l'application des Conventions des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises dans le cadre du présent contrat.

18. TRAITEMENT DES DONNÉES ET QUESTIONS DE CONFIDENTIALITÉ

Altium adhère aux lois nationales et internationales concernant les droits de confidentialité et le traitement et le contrôle des données personnelles. Voir www.altium.com et d'autres sites Web d'Altium concernant les politiques de traitement des données et de confidentialité d'Altium.

19. GENERAL

- 19.1. Incompatibilité. Si, pour une raison quelconque, une juridiction compétente juge une disposition du présent contrat, ou une partie de celui-ci, illégale, nulle ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, cette disposition du contrat doit être remplacée de manière à permettre la réalisation de l'intention commune des parties, les autres dispositions du présent contrat demeurant pleinement en vigueur.
- 19.1. Rubriques. Sauf disposition contraire des présentes, les renvois aux articles concernent exclusivement ceux figurant dans le présent contrat. Les rubriques/titres sont insérés pour des raisons de commodité et n'affectent pas la construction de ce contrat.
- 19.1. Construction. Sauf indication contraire du contexte, les mots comprenant le singulier comprennent le pluriel et vice versa, les mots comportant le masculin comprennent le féminin et les mots comportant les personnes incluent les sociétés.
- 19.1. Renonciation. Aucune défaillance ou retard de la part de l'une ou l'autre partie dans l'exercice de tout pouvoir, droit ou privilège en vertu du présent Accord n'entraînera sa renonciation à l'exercice, même partiel, de ses pouvoirs, droits

ou privilèges ; de même aucun exercice ou exercice partiel de ces pouvoirs, droits ou privilèges ne peut empêcher d'exercer un autre droit, pouvoir ou privilège.

19.1. Entente intégrale. Ce contrat contient l'entier accord intervenu entre les parties et remplace tous les accords, ententes et représentations antérieurs, qu'ils soient verbaux ou écrits. Les termes et conditions du présent contrat ne peuvent être modifiés, supprimés ou remplacés par les termes et conditions de tout autre document concernant l'objet du contrat, que ce soit vos conditions générales de vente ou d'achat/d'utilisation ou tout autre document fourni par vous au cours du processus d'achat. Vous ne pouvez pas modifier les termes de ce contrat sans le consentement écrit d'Altium.

MODIFICATIONS TERRITORIALES SPÉCIFIQUES DU CONTRAT

Les dispositions suivantes remplacent les dispositions spécifiques du présent contrat si vous avez acquis les Matériels sous licence dans certains États membres de l'Union européenne; Ces dispositions ne seront pas applicables aux Matériels sous Licence obtenus en dehors de ces pays :

La section 3.3 du présent contrat est modifiée pour ajouter ce qui suit :

Aucune disposition du présent contrat (y compris le présent article 3.3) ne limite le droit de décompiler le Logiciel sous licence dont vous bénéficiez en vertu de la loi. Par exemple, si vous vous trouvez dans certains États membres de l'Union européenne (UE), vous pouvez être autorisé, à certaines conditions spécifiées par la loi applicable, de décompiler le Logiciel si cela est nécessaire afin d'assurer l'interopérabilité du Logiciel avec un autre logiciel ; il est néanmoins nécessaire d'avoir obtenu au préalable l'accord écrit d'Altium après avoir demandé au préalable à Altium de vous fournir les informations nécessaires afin d'obtenir cette interopérabilité et qu'Altium ne les ait pas mise à votre disposition. De plus, une telle décompilation ne peut être effectuée que par vous ou par une personne autorisée à utiliser une copie du Logiciel en votre nom. Altium a le droit d'imposer des conditions raisonnables avant de fournir ces informations. Toute information fournie par Altium ou obtenue par vous, telle qu'autorisée par la présente, ne peut être utilisée par vous qu'aux fins décrites ici et ne peut être divulguée à un tiers ou utilisée pour créer un logiciel qui serait substantiellement similaire à audit logiciel, ou utilisée pour tout autre acte qui violerait les droits d'auteur d'Altium ou de ses concédants.

L'article 12 du présent contrat est modifié comme suit :

Sous réserve de l'article 13 tel que modifié pour les Matériels sous Licence achetés dans certains États membres de l'UE, Altium exclut toutes les garanties uniquement dans les conditions prévues par la loi; La responsabilité pour toute violation de la garantie est exclue sauf en cas de faute grave d'Altium ou de faute intentionnelle. Une réclamation pour dommages résultant d'un défaut dans les Matériels sous licence n'est autorisée que si Altium dissimule sciemment un tel défaut, mais est dans tous les cas soumise aux règles de réclamation légale telle qu'elle est prévue par la loi applicable.

L'article 13 du présent contrat est modifié comme suit :

La responsabilité légale d'Altium pour les dommages et intérêts est limitée comme suit: (a) en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave par Altium, sa responsabilité est illimitée pour tous les dommages en résultant; (b) en cas de négligence ordinaire, la responsabilité d'Altium est illimitée en cas de lésions corporelles, physiques ou morales; (c) Altium ne sera responsable qu'à concurrence du montant des dommages-intérêts prévisibles au moment de la conclusion du contrat de licence en ce qui concerne les dommages causés par une violation légère d'une obligation contractuelle importante. La limitation de responsabilité mentionnée ci-dessus ne s'applique pas à toute responsabilité légale obligatoire (loi de police), en particulier à la responsabilité en vertu de la loi allemande sur la responsabilité du fait des produits, à la responsabilité au titre d'une garantie spécifique ou à une responsabilité pour les dommages corporels causés. Vous devez prendre toutes les mesures raisonnables pour éviter et réduire les dommages, en particulier faire des copies de sauvegarde du logiciel sous licence et de vos données informatiques dans les conditions strictes prévues par le présent contrat.

ALTIVM EULA

Modifié en Mai, 2018